

Questions orales

donné que nous sommes persuadés, de ce côté-ci de la Chambre, que les députés connaissent bien leur milieu et que nous respectons les interventions qu'ils nous proposent, le projet en question a donc été évalué par mes fonctionnaires et nous nous sommes également fondés sur l'opinion d'un député qui connaît très bien la collectivité pour laquelle il a défendu ce projet.

L'APPROBATION DE LA SUBVENTION PAR LE MINISTÈRE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, le ministre vient de dire que les fonctionnaires de son ministère ont approuvé cette subvention. Ai-je raison de croire que cette subvention, à laquelle se sont opposés le United Way of greater Toronto et le Social Planning Council of Metro Toronto, n'est qu'une manœuvre libérale, de gens qui ont des relations avec le bureau de Jim Coult ou de collègues du ministère risquant de perdre leur siège? Voudrait-il répéter que son ministère a confirmé cette subvention et qu'il est prêt à déposer le contrat et l'approbation de cette subvention par les responsables de son ministère?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, monsieur le Président, je peux confirmer qu'à la suite des lettres que m'ont envoyées les organismes mentionnés par le député, j'ai demandé une réévaluation du projet et un fonctionnaire de notre ministère s'est rendu sur place pour procéder à un examen. Le projet fait actuellement l'objet d'une surveillance. Je peux confirmer que tout cela s'est bien produit.

Personnellement, je n'ai aucune objection à déposer le contrat. Je ne sais pas si cela exige la permission des gens avec qui nous avons traité, par conséquent je devrais peut-être réserver ma promesse au député de ce point de vue. Toutefois, je peux lui affirmer qu'en approuvant ce projet et en le signant, il n'a certainement été tenu aucun compte des relations que les organisateurs pouvaient avoir, ou ne pas avoir, avec un parti politique.

Il est très clair que n'importe qui a le droit de proposer des projets en vertu de ce programme, en se fondant sur son affiliation politique, et que je n'essaie pas de remettre en doute l'affiliation des gens qui nous proposent des mesures. Je me souviens d'avoir approuvé le financement d'une coopérative de logements Stanley Knowles à Toronto. Je ne sais pas quelle était l'affiliation politique des gens qui avaient proposé ce projet, mais je serais bien surpris si l'on me disait qu'ils étaient libéraux.

Tout ce que je dis c'est que le fait d'être engagé politiquement n'empêche pas de participer à des programmes gouvernementaux. Je puis assurer au député que ce n'étaient pas des considérations politiques qui ont conduit à l'attribution de cette subvention à ce groupe.

L'UNESCO

LES RAISONS DU RETRAIT ANNONCÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre sait que les États-Unis ont annoncé leur intention de se retirer de l'UNESCO à la fin de 1984 sous prétexte que cet organisme est trop politisé et mal administré. Le gouvernement canadien a-t-il examiné les raisons invoquées par les États-Unis? Si ces raisons sont fondées, le gouvernement va-t-il exercer des pressions sur l'UNESCO pour inciter cet organisme très important à se réformer lui-même avant que ses structures ne s'affaiblissent?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur le Président. Nous avons suivi de très près cette décision du gouvernement américain. Nous savions déjà auparavant que les États-Unis risquaient de prendre cette décision. Nous leur avons fait savoir que c'était à notre avis une erreur, qu'il vaudrait beaucoup mieux rester membre de l'UNESCO et s'efforcer de corriger, avec la collaboration d'autres pays, certaines des lacunes qui étaient apparentes.

Il est cependant possible que les États-Unis reviennent sur leur décision dans le courant de l'année. Je ne me fais pas trop d'illusions, mais nous pourrions voir pendant cette période s'il est possible de chercher à améliorer certaines choses avec d'autres pays, de façon à inciter les États-Unis à ne pas quitter l'organisme. Une bonne partie de son budget provient des États-Unis. Si ces ressources disparaissent, cela nuira au travail de l'UNESCO. Je suis convaincu que certaines des critiques étaient justifiées. Je pense particulièrement à de nombreuses discussions à caractère politique qui seraient davantage à leur place dans d'autres organismes.

LA POSITION DU CANADA

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, que fait le gouvernement canadien pour protester directement auprès de l'UNESCO afin que cet organisme entame une réforme qui tienne compte des critiques adressées par les États-Unis?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir d'envoyer au député le texte de la déclaration qu'a faite mon collègue le ministre des Relations extérieures à la réunion de l'UNESCO. Il y énumérait les mesures qui devraient être prises pour améliorer l'efficacité de cet organisme. Nous avons collaboré très étroitement avec d'autres pays membres de l'UNESCO afin d'obtenir des changements. Nous savions qu'il était nécessaire de faire quelque chose pour améliorer la situation à l'UNESCO avant que les États-Unis ne prennent leur décision.